

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1341 Arrête

n° 1341

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

26 septembre 1960

Numéro JO

n° 3 du 31/03/1960

Date du numéro

31 mars 1960

VISAS

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable au Territoire par décret du 18 juin 1884,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Est promulgué dans le Territoire de la Côte Française des Somalis le décret n° 56-905 du 6 septembre 1956 portant réglementation de l'emploi des étrangers en Côte Française des Somalis (J.O.R.F. du 11 septembre 1956, p. 8622).

Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Le Gouverneur, R. PETITBON.